

VIELLA

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2022 - N°24

CULTURE

Concours photo
Culturez-vous... à la médiathèque!
p. 4-5

VIE MUNICIPALE

Le budget 2021 à la loupe
Assainissement et voirie
p. 6-7

Du nouveau sur les travaux
p. 8-9

Le sorbier, un arbre laissé au bord du chemin
p.10

COMMÉMORATION

Histoire de drapeau...
...Histoire de résistance
p. 10-11

PORTRAITS

Jérôme Bayonnette, l'enfant du pays
Jérémy Doumax, notre garagiste viellanais
p. 12

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Acteurs contre les nuisances sonores
Décharge sauvage
p. 13

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Plan local d'urbanisme, qu'es-aquo?
Dans les coulisses de la CCAA
p. 14

Terre, mer et fleuve Adour
p.15

ACTION SOCIALE

A vos rénos !
Transport à la demande : pensez-y !
p.16-17

REGARDS

p. 18-19





“ Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. ”

Viellanaïses, Viellanaïsi, chers administrés,

En fin d'année 2021, les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an synonymes de convivialité, de joie, de bonheur, de retrouvailles avec nos proches se sont déroulées dans un contexte particulier.

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Ce petit virus appelé COVID-19 est venu bousculer notre quotidien au niveau mondial. Il va peut-être nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place, dans notre vie de tous les jours mais aussi pour l'organisation des services de santé pour le bien de tous.

Mes pensées vont tout d'abord vers les personnes qui ont été atteintes par ce virus avec plus ou moins de séquelles sur leur santé, au personnel soignant confronté à une surcharge de travail inédite dans des conditions souvent très difficiles. Je pense aussi à nos commerçants, artisans et à toutes les entreprises qui ont toujours fait face mais pour qui les conséquences seront lourdes sur l'avenir de leur activité. Je pense à nos anciens qui n'ont pu se retrouver ou rencontrer leurs familles comme ils avaient l'habitude de la faire. Je pense à nos jeunes empêchés de s'amuser et de profiter de la vie comme ils auraient souhaité. Je pense également à nos agents, Maryse CHARLAT notre secrétaire, ainsi qu'à Quentin TAMBOURRE et Damien

CORBACHO nos agents techniques, qui malgré les conditions sanitaires et les contraintes ont toujours été au travail et ont tout fait pour que notre commune puisse continuer à vivre et répondre à vos besoins ainsi qu'à vos attentes. Tous ont répondu présent dans leur prise de responsabilité. Je les remercie pour leur implication durant ces périodes difficiles pour tous.

Les conseillers municipaux que vous avez élus, en mars 2020, ont eux aussi vécu une période compliquée, mais je tiens à souligner l'engagement de tous durant cette pandémie avec des mesures sanitaires imposées. Nous sommes en accord avec nos engagements d'aller de l'avant, dans le souci constant de servir, de développer le bien-vivre ensemble et de mettre en avant les projets et les initiatives.

Un certain nombre de projets vont voir le jour en 2022 et 2023, vous les retrouverez dans ce numéro de votre bulletin municipal. Les tâches à réaliser sont indépendantes les unes des autres mais le but à atteindre se concentre sur un objectif unique : le bien-vivre et le mieux vivre à Viella.

Pour terminer, je souhaite vous redire que notre équipe reste à votre écoute et à votre disposition pour vous aider, vous accompagner, vous soutenir si nécessaire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette année 2022 se déroule sous les meilleurs auspices.

Jean-François THOMAS
Maire de Viella



Prix du public

Concours photo

Un été à Viella, édition 2021

Un bon début pour ce premier concours photos ! Le thème « Un été à Viella » était assez ouvert.

Beaucoup de paysage, normal. La lumière et la nature se conjuguent bien, à Viella. Photos clin d'œil, photos portraits aussi et puis ces moments magiques que l'on tente de saisir. Un sourire, un regard d'enfant, un chien qui bondit hors des herbes...

Vote du public, vote du jury, il fallait deux vainqueurs. Retenons, avant tout, au travers de toutes ces photos, le plaisir de partager ces instants d'un été à Viella.

Merci à tous les participants, merci aux généreux mécènes qui nous ont permis de remettre aux gagnants une sélection de produits locaux.

Composition du jury par tirage au sort

**Un représentant du conseil municipal, Alice DABADIE ;
Un représentant des associations de Viella, Yvette DUVIGNAU ;
Un représentant des commerçants de Viella, Marlène KRILL ;
Un représentant des habitants de Viella, Julien TORTIGUE ;
Un photographe professionnel, Louis GOMEZ.**



Prix du jury



Lots gagnants

À l'été prochain pour un nouveau concours !

Culturez-vous...

À LA MÉDIATHÈQUE !

Nos sept bénévoles ont été fidèles au poste ! La période pourtant ne rend pas leur tâche facile, le respect des règles sanitaires est parfaitement observé, sans pour autant que les adhérents soient privés de cette ambiance chaleureuse.

La « lumière au bout du couloir », à l'étage de la mairie, abrite depuis longtemps des livres aussi divers que variés : romans, policiers, livres d'art et d'histoire, de géographie, de cuisine, de voyage, en passant par des albums jeunesse et des BD. Vous y trouverez aussi des CD et des DVD. La médiathèque possède son fonds propre, et choisit très régulièrement des ouvrages prêtés par la médiathèque départementale du Gers par le biais du bibliobus.

En période estivale, elle organise chaque année un spectacle dans le cadre du festival départemental « Dire et Lire à l'Air ». À l'occasion de sa 10^{ème} édition sous une douce soirée de septembre, petits et grands se sont baladés avec la compagnie « Rendez-vous contes ! » à la recherche des histoires perdues, dans les Jardins d'Aure du Château de Viella.

Début décembre, une soixantaine de curieux se sont réunis autour d'un spectacle de la compagnie « Théâtre nationale 10 » qui dévoile les portraits de deux familles pleine de drôleries et de malice sur un fond de cartes postales.



Lieu de culture, mais pas seulement... La médiathèque est aussi un endroit qui cultive le lien social : on s'y rend pour rapporter et emprunter des ouvrages, et ce faisant on y rencontre des visages connus ; l'occasion d'un brin de causette ou d'un sourire.

Notez que la médiathèque ouvre :

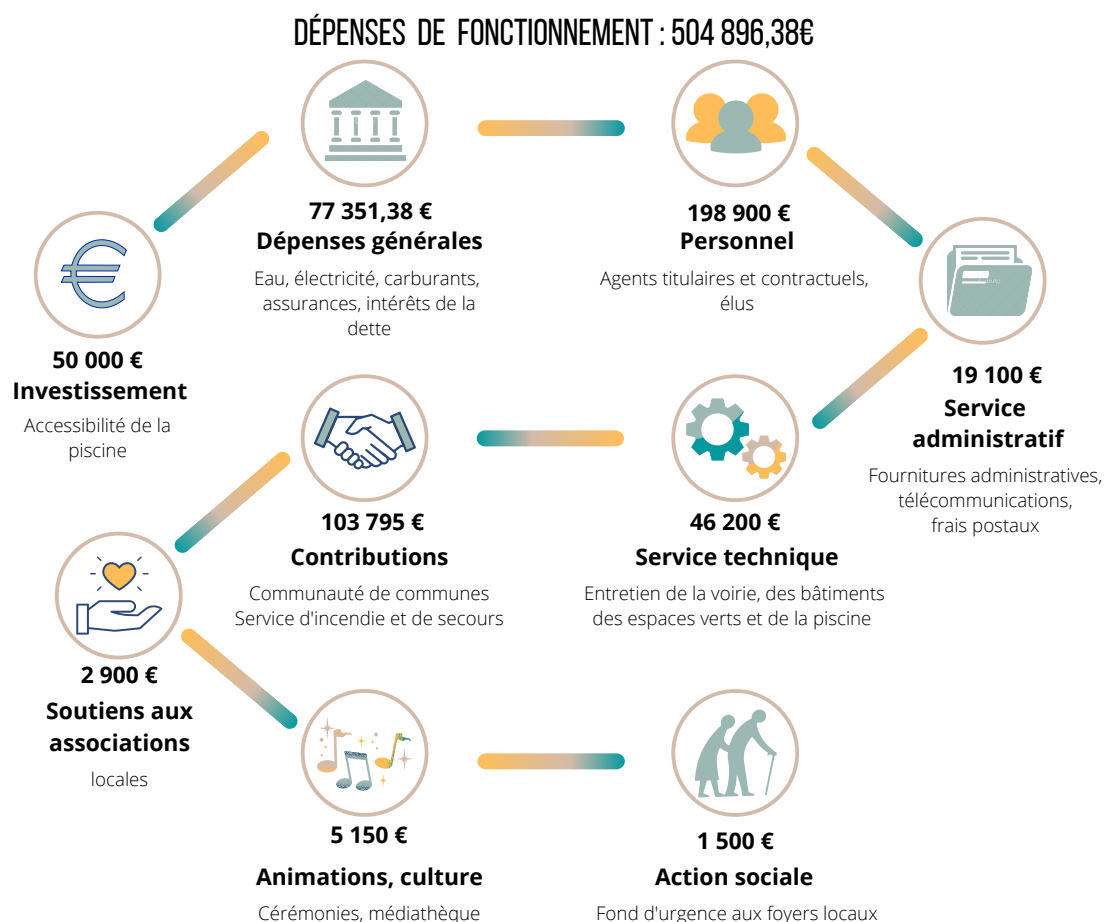
**chaque mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
ainsi que les samedis de 10h à 12h.**

Venez, poussez la porte c'est gratuit, vous trouverez forcément votre bonheur pour une douce lecture au coin du feu !

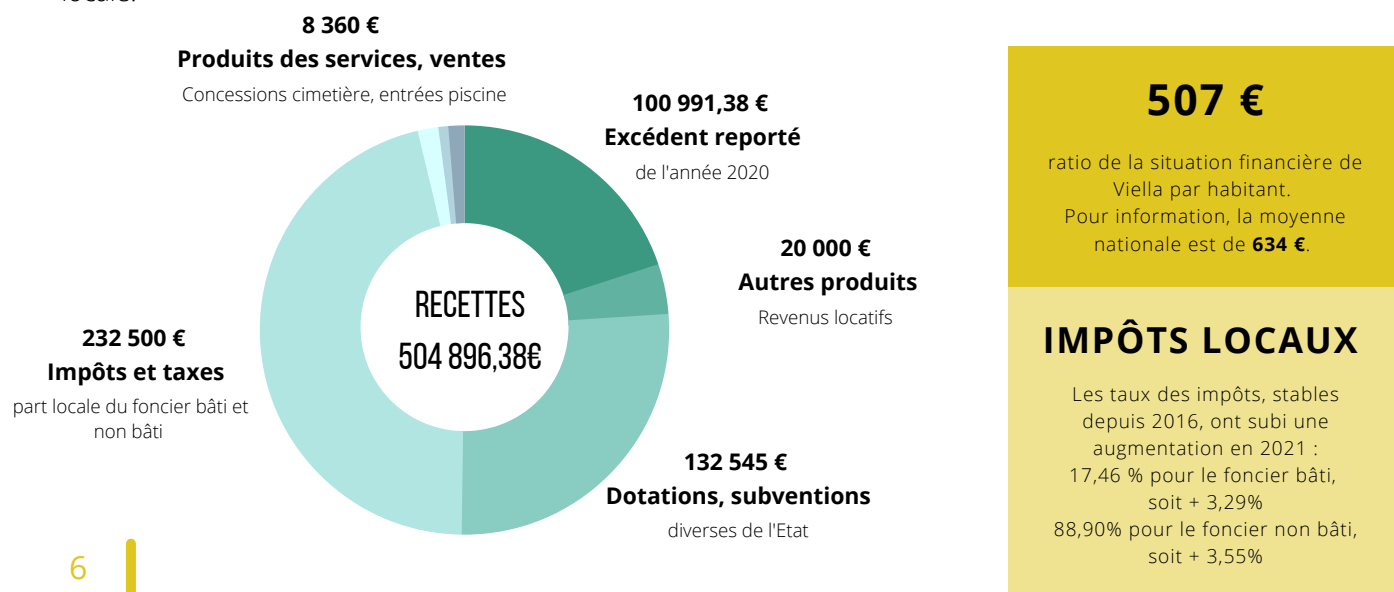
*Alors, bonnes lectures et
belles rencontres en ce lieu
de vie culturelle.*

LE BUDGET 2021 À LA LOUPE

Le vote du budget communal est un acte politique au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Ce budget prévisionnel 2021 a été voté le 22 mars 2021.



Le financement d'importants travaux à venir sur la commune et la diminution des dotations de l'État pèseront sur le budget des années à venir. Le conseil municipal reste attentif au maintien d'un équilibre raisonnable de la fiscalité locale.



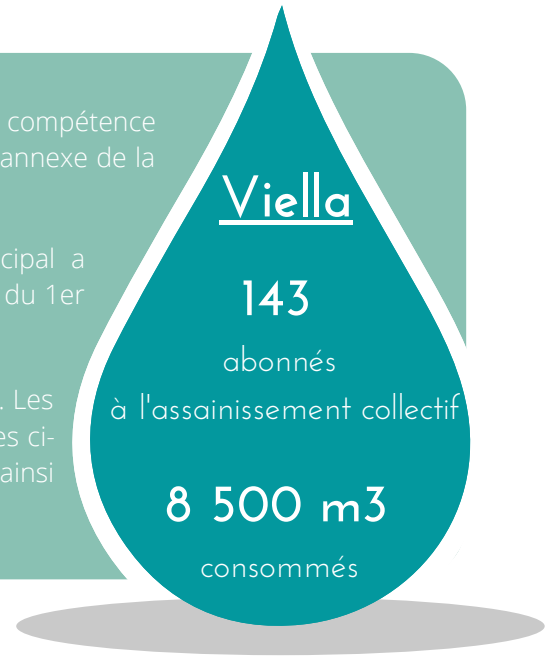
Du changement à l'assainissement !

Le SIEBAG est un syndicat dont la mission est d'exercer les compétences eau potable pour 46 communes gersoises, assainissement autonome pour 35 communes et assainissement collectif pour Saint Mont, Saint Germé, Barcelonne du Gers et Lupiac.

Jusqu'au 31 décembre 2021, la commune de Viella exerçait la compétence assainissement collectif indépendamment du SIEBAG. C'était un budget annexe de la commune.

Afin d'anticiper une obligation de transfert à venir, le conseil municipal a délibéré en faveur de ce transfert. Le SIEBAG détiendra ainsi à compter du 1er janvier 2022 la compétence assainissement collectif sur la commune.

Ce changement va engendrer une simplification des budgets du SIEBAG. Les différents budgets d'assainissement collectif des communes mentionnées ci-dessus ainsi que celui de Viella, seront unifiés. Les tarifs seront ainsi harmonisés.



L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN 2021



Cette année, notre commune a connu des dégradations importantes liées aux excès d'eau de l'hiver et du printemps.

En effet, nous venons de passer deux années avec de très fortes précipitations, plus de 1300 mm, alors que notre moyenne se trouve aux alentours de 900 mm. Cela provoque une usure et une dégradation prématurées de notre voirie.

Le département du Gers a réalisé de gros travaux sur la route départementale 22 pour remédier à ces dégradations : fissures importantes, affaissements, éboulements, etc ; en rénovant et stabilisant cette route.

Les travaux d'entretien réalisés en 2021 sur notre commune par la communauté de communes Armagnac Adour ont concerné essentiellement le curage des fossés et la réfection des routes sur le quartier Estremdébat. Le pont de l'Arricau au quartier Lasserre a été refait entièrement début août, et nous permet de circuler de nouveau sur cette voie.

En plus de ces travaux, nous avons réalisé en cours d'année, l'entretien des bords de route : fauchage, débroussaillage, bouchage des nids de poule et des affaissements sur nos routes. Les éboulements de talus dus aux excès d'eau nous ont contraints à retravailler avec la pelle à roues différents secteurs et à quelques aménagements, notamment du busage.

Du nouveau sur

1 L'école primaire

La communauté des communes Armagnac Adour a engagé un programme de rénovation des écoles du territoire afin notamment de respecter les normes accessibilité. La dernière est celle de Viella. En 2021, le conseil municipal a délibéré favorablement pour la mise à disposition du logement en rez-de-chaussée de l'ancienne maternelle. Cela a permis la création d'une salle de repos, d'un bureau pour la directrice de l'école et d'une salle de pause. Les deux classes de maternelle et élémentaire sont rénovées. Le préau a également été aménagé pour la garderie. Ont pris place dans la nouvelle cour des jeux pour les enfants. L'accessibilité de la cantine et la rénovation des WC ont été également dans le lot.

7 La place des cochons

Au cœur de notre village, cette place où se croisent cinq voies communales, est un carrefour important pour la circulation, automobile et piétonne, car à proximité des commerces. Ce projet, devrait débuter courant 2023. L'objectif sera de matérialiser les voies de circulation, de créer un parking, des passages piétonniers ainsi que des espaces végétalisés.

6 La rue principale

La réfection de la traversée du village (RD 136 et RD 144) est toujours à l'étude suite à un nouveau devis du service des routes du Département du Gers, plus adapté aux finances de notre commune. Celle-ci pourra se réaliser progressivement dans les mois à venir.

5 La piscine municipale

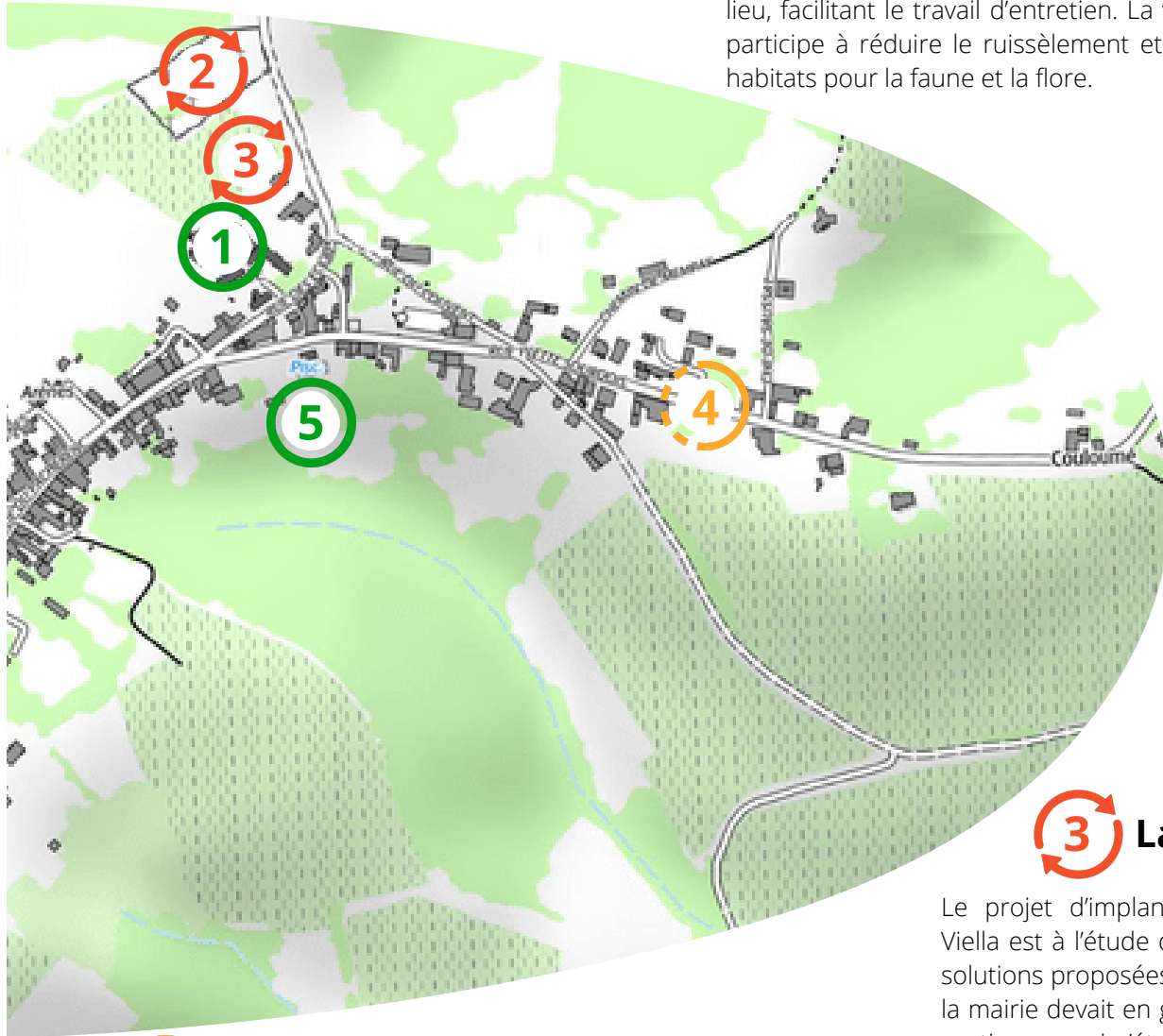
Avant d'accueillir petits et grands durant l'été, la piscine devait subir des travaux de mise en conformité de son accessibilité. Nos agents techniques ont œuvré sur ce projet afin d'en diminuer les coûts. Les travaux ont consisté à matérialiser une place de parking pour les personnes à mobilité réduite, l'ajout de mains courantes sur l'escalier, la coloration des nez de marches, de la première et dernière contre marche et pour terminer la mise en place de clous podotactiles pour signaler la descente de l'escalier.



les TRAVAUX

2 Le cimetière

Une réflexion est en cours pour la végétalisation de notre cimetière suite à l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires. Il s'agit de ne plus voir l'herbe ou le végétal du cimetière comme un élément « sale » mais comme un élément participant à la qualité du lieu, facilitant le travail d'entretien. La végétalisation des cimetières participe à réduire le ruissellement et à développer de nombreux habitats pour la faune et la flore.



3 La station service

Le projet d'implanter une station-service sur Viella est à l'étude depuis plusieurs années. Les solutions proposées n'étaient pas favorables, car la mairie devait en grande partie s'occuper de la gestion, ce qui n'était pas son rôle. Depuis, nous avons été approché par la société Gestinor qui propose un projet clé en main : mise en place du matériel adéquat et gestion complète de la station. La commune doit pour autant mettre à disposition un terrain et les accès voirie et réseaux divers. Le lieu envisagé a d'ailleurs été acquis pour la création d'un parking pour le cimetière facilitant ainsi l'amélioration de son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces deux aménagements étant compatibles.

4 Les lignes électriques

L'entreprise BOUYGUES travaille dans le quartier St Pierre pour renforcer le réseau de distribution d'électricité. Ce réseau actuellement aérien sur des supports béton sera construit en souterrain. Cette partie des travaux est entièrement financée par le Syndicat départemental d'énergies du Gers (SDEG).

Au cours de ce chantier, les réseaux éclairage public et de téléphone seront également effacés et reconstruits en souterrain. Le financement de ces travaux est assuré par une subvention de ce même syndicat à 30% et une participation de l'opérateur du réseau téléphonique Orange. Le reste étant financé par la commune.

Le SDEG réalisera ensuite un programme similaire Avenue de la Barade.



Le sorbier, un arbre laissé au bord du chemin

Utilisé depuis l'Antiquité pour ses fruits, depuis la Renaissance pour son bois, le « sorbier », comme disent les gens du Sud, est un arbre qui a accompagné les hommes dans leur évolution technique et culturelle, des temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

On appelle ses fruits, les sorbes ou les cormes. Ils sont comestibles à la façon des nèfles. Leur couleur, leur forme, leur taille sont très variables. Il ne reste plus de variétés horticoles reconnues en tant que telles.

Son bois, extrêmement dur et dense, était autrefois utilisé pour fabriquer des pièces mécaniques comme les dents d'engrenages des moulins et des pièces d'usure ou de frottement, les patins de freins de charrettes en bois par exemple ou encore les rabots...

Chaque sorbier est unique, celui que l'on rencontre au bord du chemin et qui a survécu au remembrement, celui qui pousse bien droit au milieu des chênes dans les bois paysans, celui qui marque une limite ou qui protège le bétail du soleil dans les prairies naturelles... Il y a aussi celui qu'on replante près de chez soi pour préserver l'espèce d'une perte d'effectifs et, consécutivement, d'un appauvrissement génétique des populations.

C'est le sujet d'un livre que j'ai écrit et publié aux éditions du Centre National de la Propriété Forestière. Ce livre part d'un état des lieux qui, sans être dramatique, n'en est pas moins inquiétant. Il retrace son histoire depuis le Néolithique en Europe et présente ses usages techniques esthétiques, médicaux, alimentaires... Il propose enfin des méthodes de production de plants. L'objectif est de le réinstaller dans le paysage agricole, forestier et urbain.

Aujourd'hui il devient urgent de recenser l'espèce et de connaître son histoire dans le Sud-Ouest. Je suis intéressé par le témoignage des habitants. Dans la commune de Viella, trois sorbiers ont déjà été recensés grâce à Monsieur Richevaux. Je lance un appel aux lecteurs du présent article afin de répertorier d'autres individus et d'apporter une contribution à l'histoire locale de cet arbre.

Par Thomas Scaravetti, ingénieur forestier et professeur de technologie du bois au Lycée agricole et forestier Jean Monnet de Vic-en-Bigorre.

Le Cormier

Un arbre à redécouvrir, trésor de notre patrimoine
Thomas Scaravetti



Histoire de drapeau ...

Le regard est concentré, le geste précis, minutieux. Le point de couture est espacé de cinq millimètres, suffisamment pour que le tissu soit souple mais pas trop.

Anne Couturier pense l'affront du temps, elle restaure le drapeau des volontaires viellanais engagés dans la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Notre village a pris part à ce moment de l'histoire de France où se croisent Napoléon III, Bismarck, Guillaume 1er, Gambetta. Le drapeau en témoigne et c'est entre des mains expertes qu'il recouvre une deuxième vie. « Il faut enlever les clous et la hampe, découdre les franges, combler les lacunes, les trous et refaire, comme ça se faisait avant ! » Anne Couturier a appris. Elle connaît les techniques de montage des tissus, les techniques de couture du 19^{ème}



siècle. « On doit voir la restauration, c'est un parti pris » mais en même temps les tissus neufs sont patinés pour s'approcher de l'original. Des couleurs de la République, le rouge est le plus abîmé. Savante alchimie. La restauration du drapeau va demander un mois de travail et tout le savoir faire de celle qui passe pour une spécialiste reconnue de la

reproduction des uniformes des deux derniers conflits mondiaux. En début d'année ce drapeau, qui rappelle ces événements oubliés et le civisme de nos concitoyens, retrouvera sa place en mairie.

Un grand merci à Plaimont et aux « Barriques d'or » pour leur participation à la restauration.

Connaître la Résistance dans le Gers :

« resistance-gers.fr »



L'ouverture en octobre 2021 d'un site informatique, appelé « *Hauts lieux de mémoire du Gers* » est un évènement majeur ; il permet dès maintenant à chacun, pourvu qu'il dispose d'un ordinateur, d'accéder très facilement à une connaissance approfondie de l'histoire de la Résistance dans le Gers, et plus généralement en France, de 1940 à 1945.

Le site présente sur sa page d'accueil différents menus : lieux, acteurs, évènements, éclairages historiques, qui ouvrent sur des témoignages, des interviews, des ressources documentaires tirées des archives, et donnent ainsi accès à une documentation d'une richesse exceptionnelle. Sur le terrain la mise en place de pupitres, ou panneaux d'information et de QR code, donnent des indications sur le lieu où ils se trouvent.

Cette histoire est fondamentale, car elle est à la base des valeurs de notre République.

... Histoire de résistance

Notre village a pris sa part dans cette histoire et c'est pourquoi nous revenons aujourd'hui sur un épisode largement ignoré. Il nous a été conté par Simone François, revenue il y a quelques années sur les lieux de son enfance à Viella, au Guit, la ferme située sur le chemin qui mène de la route de Riscle à l'Estrem debat. Au moment de la guerre, Simone a dix ans ; elle vit à Bordeaux dans une famille impécunieuse et, comme cela se faisait à l'époque, elle est envoyée à la campagne chez des paysans qui avaient la générosité d'accueillir ces enfants qui souffraient de la pénurie ; c'est ainsi que Simone arrive au Guit, accueillie par la famille Bêlarde. Et elle s'y trouve encore le 26 juillet 1944 lorsque Viella est encerclé ; le Guit, qui abritait des maquisards du Corps Franc Pommiers, est investi en premier ; le lieutenant Durieux est abattu dans le chais, les autres maquisards sont faits prisonniers ; les personnels de la ferme sont alignés face à un mur des granges et l'on annonce qu'on va mettre le feu aux bâtiments ; monsieur Bêlarde demande à faire sortir les bêtes cependant que les femmes et les enfants forment une colonne qui se dirige vers la mare. Madame Bêlarde pense que c'est là qu'on va les exécuter ; elle prend Simone par la main et, en bonne chrétienne qui pense marcher à la mort, elle lui demande de réciter avec elle son acte de contrition ; Simone n'avait guère fréquenté l'église, mais elle répète



fidèlement les phrases qu'égrène madame Bêlarde ; elles vont rester jusqu'au soir au bord de la mare, mais elles ne seront pas exécutées.

Nous avons peine aujourd'hui à nous représenter l'intensité de ces moments où l'on est face à une mort imminente, mais nous pouvons comprendre les vertus de ces femmes et de ses hommes qui avaient choisi de résister : la lucidité, le courage, l'abnégation.

C'est pourquoi Viella tient à rappeler chaque année la mémoire du 26 juillet 1944 par une courte cérémonie organisée au pédécouen, sur le lieu même où ont été fusillés sept prisonniers à la fin des combats ; cette brève cérémonie, qui voit évoquer le déroulement de la journée avant que ne soit fleuri le monument, mérite l'attention de tous les Viellanais.



Jérôme BAYONNETTE, l'enfant du pays

Au village tout le monde l'appelle « Bayo ». Il a commencé à user ses fonds de culotte sur les bancs de l'école communale, il y a quarante sept ans, peu avant que sa mère Dani en devienne la directrice.

Puis Nogaro pour le Bac. Puis Tarbes, une infidélité. Les beaux-arts et un CAP de tailleur de pierres en poche, la tentation du compagnonnage, partir...

Mais bien vite « son pays » et le travail du bois s'imposent comme une évidence. Il en fera son métier, ici, à Viella. Il reprend la scierie de son grand-père et s'installe, enfin, en début de siècle. En 2000 précisément. Jérôme Bayonnette sera menuisier. « A treize ans je rabotais du bois. Depuis l'arbre et comment le reconnaître, jusqu'à la planche, mon grand-père m'a tout appris ». De Robert, ce grand-père, tout aussi exigeant qu'il savait être bienveillant, Jérôme en parle encore avec émotion. C'est peut-être lui qui lui a transmis ce goût du travail bien fait.

Terrasses, pergolas, planchers, appentis, charpentes deviennent son quotidien. Là il y exerce son savoir-faire. Sa sensibilité s'exprime ailleurs, dans les assemblages discrets, harmonieux, quand il fréquente l'histoire en restaurant de vieilles huisseries comme la porte de l'église de Projan. Vous le verrez parfois fouiller le sol, dans un champ, à la recherche de silex, de haches. Sa curiosité le porte loin de la menuiserie, vers la préhistoire qui n'a plus de secrets pour lui (ou presque)!

Raboter une fenêtre qui ferme mal, poser un verrou, réparer un portillon, aiguïser les lames de scie, c'est aussi être près des gens, rendre service. Bayo, c'est l'enfant du pays.

Jérémy DOUMAX, notre garagiste viellonais

« C'est une prise d'air, pour l'instant il me résiste ». La tête sous le capot, jérémy traque la panne. « Là, j'ai supprimé le filtre à gasoil, je l'ai mis en direct. Il faut que l'air sorte des injecteurs ». Et comme par magie le moteur démarre. La mécanique c'est sa passion, depuis tout petit.



A quinze ans, c'est l'apprentissage à Villeneuve de Marsan. Aujourd'hui, le plaisir est le même. Quand le moteur ronronne Jérémy est content.

Ici on travaille en couple. Lui à l'atelier, Priscillia son épouse au bureau. A lui les moteurs poussifs et récalcitrants, à elle de partager son temps entre devis, factures et Madison, leur fille née en octobre.

Des journées bien remplies pour ce couple, installé à Viella un peu par hasard, séduits par la maison qu'ils ont achetée à l'entrée du village. L'atelier attenant, un ancien garage, était à louer. Comme un signe du destin. Jérémy y a déposé sa caisse à outils, restauré le vieux pont existant, pour soulever les voitures, en a acheté un autre et trouvé 375 €, comme capital social de l'entreprise. Ainsi est né le « Garage du Viellonais » en 2019. Agrée « climatisation » et bientôt « véhicules électriques », ici, on répare toutes les marques de véhicules. Un chiffre d'affaire qui augmente au fil des ans, des clients satisfaits, le garage a comblé un manque et trouvé sa place.

Toutes
& tous
acteurs

CONTRE LES NUISANCES SONORES

Un chien qui aboie en l'absence du propriétaire peut devenir rapidement source de conflits entre voisins : 5 dB (décibels) entre 7h et 22h et 3 dB entre 22 et 7h sont les seuils maximum admis pour les aboiements d'un chien par le ministère de la Santé. Au delà, il est considéré comme gênant pour le voisinage et expose les propriétaires de ces animaux domestiques à l'obligation de réparer les dommages subis par les voisins.

Chiens agressifs, chiens qui mordent les pneus des voitures. La Poste qui ne livre plus le courrier chez certains propriétaires de chiens. Dans certains quartiers de Viella la cohabitation entre piétons/cyclistes et chiens, devient difficile.

C'est un tableau bien noir dressé à l'encontre de « *nos amis les bêtes* ». Mais soyons juste, c'est bien le

propriétaire de l'animal domestique qui est responsable de son comportement. L'incivilité ne vient pas de l'animal mais de son propriétaire.

Avoir un animal de compagnie impose des règles qui peuvent être contraignantes. Éduquer les animaux à ne pas aboyer à tout va, à ne pas courir après tout ce qui passe, être attentif à son voisinage... est une obligation.

Un arrêté préfectoral encadre la détention d'un chien méchant ou dangereux. Rappelons que les élus municipaux (maire et adjoints) ont un pouvoir de police qu'ils peuvent utiliser pour que cessent les troubles à la tranquillité publique. Mais là encore, avant d'en arriver à des extrêmes (plainte, procédure judiciaire) un peu de sens civique aidera à résoudre ces conflits pour, enfin, mieux vivre ensemble.

Décharge sauvage

Au tri, citoyens !

Parfois c'est en semaine, mais c'est souvent le lundi matin que l'on découvre le fauteuil, la machine à laver ou bien le parc du petit, le jouet cassé, le tas de moquette, les gravats. Un véritable catalogue des encombrants. Tout ce qui ne devrait pas être là, mais à la déchèterie de Riscle.

Là, c'est l'emplacement des containers à ordures, ces bacs où l'on sépare tout ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. Le premier stade du tri. C'est aussi une façon de prendre en considération notre environnement. Si nous voulons qu'il fasse bon vivre dans notre commune, il faut respecter les règles d'une vie en société. Ce que l'on appelle, pudiquement, les « *incivilités* » polluent les sols et le paysage.

La commune paye chaque fois qu'elle sollicite la déchèterie de Riscle, alors que l'accès est gratuit pour le particulier. Tout cela a un coût pour Viella et donc pour chacun d'entre nous.

Il y a, bien sur, la loi, ses sanctions, ses amendes et nous sommes déterminés à traquer tout ceux qui ne respecteront pas ces règles. Mais au delà de la répression, faisons plutôt appel au sens civique de chacun d'entre nous.

**Le bien public, est un bien commun.
Le respecter c'est apprendre à vivre ensemble.**



Containers du stade

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

qu'es-
aquo



C'est un document d'urbanisme élaboré au niveau de la Communauté de communes Armagnac Adour. Indispensable, il encadre les opérations d'aménagement et les constructions avec pour objectif de **maîtriser le foncier, économiser les ressources, assurer la protection des milieux naturels, des paysages et préserver la biodiversité.**

Les quatre objectifs du P.L.U.I :

OBJECTIF 1

Exprimer le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) communautaire. Bien réfléchir et nourrir ce projet en traitant toutes les questions autour de la gestion de l'espace : ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergie ;

OBJECTIF 2

Assurer la cohérence de ce projet avec les politiques supra-territoriales ;

OBJECTIF 3

Se donner les moyens concrets et utiles à l'urbanisme opérationnel : droits de préemption urbain, règlement d'urbanisme, orientations d'aménagement et programmation, emplacements réservés, ;

OBJECTIF 4

Gérer les droits à construire : instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables) à partir du règlement du P.L.U.I.

Le projet de P.L.U.I. est pratiquement finalisé. Après les dernières présentations à Riscle et à Aignan, lors de réunions ouvertes au public, il faudra ensuite :

- Une enquête publique dans chaque mairie ;
- Rédiger le rapport du commissaire enquêteur
- Prise en compte (ou non) de certaines préconisations du rapport d'enquête ;
- Présentation du P.L.U.I. à Monsieur le Préfet ;
- Arrêté d'approbation du P.L.U.I signé par Monsieur le Préfet ;
- Mise en application du P.L.U.I.

Notre commune est dotée d'une carte communale. Elle sera remplacée par le P.L.U.I. dès qu'il sera approuvé.

DANS LES COULISSES

DE... *la Communauté de communes*

Le développement du réseau France Services fait écho à la volonté de rapprocher le service public des citoyens. **Santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emplois, accompagnement au numérique**, les agents France Services sont là pour accompagner toutes les démarches administratives du quotidien.

La Communauté de communes Armagnac Adour a décidé **l'ouverture d'une Maison France Services à compter du 14 décembre 2021 à Riscle** afin de permettre l'optimisation et le renforcement du service public sur notre territoire. Cette création donne la possibilité à l'ensemble des citoyens du territoire Armagnac Adour d'avoir un accompagnement administratif efficient, personnalisé et de qualité.

En effet, jusqu'alors la MSAP (Maison de Services Au Public, ancienne dénomination) était domiciliée dans les locaux de la Poste, ne permettant pas d'assurer une discrétion dans l'étude des dossiers.

La nouvelle implantation située 14 rue des Pyrénées dans l'ancienne perception, optimise la prise en charge des démarches des administrés par deux agents de la Communauté de communes, Nathalie CARRERE et Meryl LOUIT.

D'ores et déjà le public a répondu présent et de nombreuses sollicitations sont gérées par les agents de la CCAA, demandes émises par téléphone, en présentiel ou par rendez-vous. Ces fortes attentes de nos concitoyens confortent le choix de notre communauté de communes dans la création d'un tel service de proximité au service de la population d'Armagnac Adour.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 08 h 00 à 16 h 45

Mardi : de 08 h 00 à 16 h 30

Mercredi : de 08 h 00 à 12 h 15

Jeudi : de 08 h 00 à 16 h 45

Vendredi : de 08 h 00 à 16 h 30



Terre, mer et fleuve Adour

Découverte de trois écosystèmes préservés



Porteur du projet : Communauté des communes Armagnac Adour

Ce projet est né de la rencontre entre des viticulteurs et des membres de l'association des Aquanautes de Capbreton en mai 2019. L'objectif de ce projet est double : accompagner les jeunes enfants dans la découverte des trois écosystèmes (les fonds marins, l'Adour et un territoire viticole) pour les sensibiliser aux questions environnementales, sociétales et culturelles ; valoriser le territoire de naissance de ces jeunes enfants, les rendre fiers pour que plus tard ils contribuent à sa préservation et sa transformation vers un territoire rural vivant et dynamique.

L'association Pierre et Terre a pris en main nos 24 jeunes adolescents du territoire pour une aventure en trois pans.

Le premier pan de cette aventure s'est déroulé à la

piscine de Viella, mise à disposition par la commune. C'est là que nos jeunes se sont essayés à la découverte du monde sous-marin : « *Le baptême, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles sensations, respirer avec facilité, se déplacer dans les trois dimensions, se sentir léger en immersion, des sensations étonnantes et plaisantes !* ». Mais également à la maison de l'eau du site de Jû-Belloc : « *Pars à la découverte du site naturel et de ses habitants et fais le lien entre ce fleuve remarquable par son fonctionnement, les usages que nous en avons faits, les animaux et les plantes qui l'accompagnent...* ».

Le deuxième pan de cette aventure s'est déroulé à Capbreton en milieu naturel dans le canal qui relie le lac d'Hossegor à l'Océan et la visite d'un bateau de pêche.

Et, le dernier pan de cette aventure a conduit nos jeunes dans les vignes pour des vendanges, la visite de la chaîne d'embouteillage de Saint Mont et une randonnée le long de l'Adour.





Transport à la demande : pensez-y !

Ce dispositif mis en place par la Communauté de communes Armagnac Adour permet à toutes personnes, quel que soit l'âge, et sans condition de ressources, d'accéder à des services nécessaires (administratif, sanitaire, etc.) par un simple appel téléphonique au **05.62.69.89.40** avant 12h00, la veille du déplacement envisagé, sauf pour le lundi où l'appel doit être effectué avant le samedi 12h00.

Le tableau ci-dessous donne les horaires en vigueur à ce jour selon les destinations depuis Viella :

AIGNAN

Centre bourg 2€ aller / 2€ retour

Lundi : Arrivée à Aignan à 10h / Départ d'Aignan à 12h

RISCLE

Centre bourg et zone commerciale 2€ aller / 2€ retour

Vendredi : Arrivée à Riscle à 9h / Départ de Riscle à 11h30

Ligne régionale - Correspondance pour Tarbes (bus) 2€ aller / 2€ retour

Mardi et jeudi : Arrivée à Riscle à 7h12 / Départ de Riscle à 17h20

Ligne régionale - Correspondance pour Mont-de-Marsan (bus) 2€ aller / 2€ retour

Mardi et jeudi : Arrivée à Riscle à 9h20 / Départ de Riscle à 16h46

Pôle social (accueil de jour, EHPAD, CIAS, etc.) 2€ aller / 2€ retour

Mardi et vendredi : Arrivée à Riscle à 10h ou 14h30 / Départ de Riscle à 17h

NOGARO

Centre bourg 2€ aller / 2€ retour

Mercredi : Arrivée à Nogaro à 10h / Départ de Nogaro à 12h

Ligne régionale - Correspondance pour Auch (bus) 2€ aller / 2€ retour

Lundi et vendredi : Arrivée à Nogaro à 6h / Départ de Nogaro à 19h19

Ligne régionale - Correspondance pour Pau (bus) 2€ aller / 2€ retour

Mercredi et vendredi : Arrivée à Nogaro à 10h / Départ de Nogaro à 19h22

AIRE SUR L'ADOUR

Polyclinique 2€ aller / 2€ retour

Jeudi : Arrivée à la polyclinique à 14h / Départ de la polyclinique à 17h

VIELLA

Centre bourg 2€ aller / 2€ retour

Mercredi : Arrivée à Viella à 9h / Départ de Viella à 11h - *Service uniquement pour les habitants des communes de Labarthète, Maumusson Laguan, Verlus et Viella.*

NB : Les tickets du TAD sont valables sur les lignes régionales !



À VOS RÉNOS !

Reconduction du programme d'amélioration de l'habitat privé

C'est le moment de se lancer !

De se lancer à quoi ? La rénovation énergétique de votre logement voyons !

L'amélioration de l'habitat privé peut bénéficier d'aides intéressantes de la part d'organismes tels que l'ANAH, de l'État et des collectivités territoriales. L'octroi de ces aides est soumis à l'élaboration d'un dossier dont la complexité nécessite souvent l'aide de services spécialisés (expertise, diagnostics, études techniques et financières, plans etc.).

Conseil sur les gestes économes en énergie, la ventilation, le chauffage, l'isolation, les aides financières, les devis et les factures... C'est un accompagnement complet qui est proposé gratuitement par le bureau d'études ALTAIR, mandaté par la Communauté de communes Armagnac Adour dans le cadre de son programme d'intérêt général (PIG).

Un premier contact sans rendez-vous peut être établi lors d'une des permanences assurées en mairie à :

- Riscle le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h**
- Aignan le 2ème jeudi de chaque mois de 14h à 16h**
- Viella le 4ème jeudi de chaque mois de 14h à 16h**

Pour tout autre renseignement contacter :

ALTAIR

20 Promenade du Pradeau 65000 TARBES

Tél 05.62.93.07.40 - Fax 05.62.93.08.20

altairscop@wanadoo.fr

www.altair-consultants.fr

Et sur Viella ?

- 76 prises de contacts entre février 2017 et septembre 2021
- 24 dossiers aboutis dont :
 - ✓ 19 dossiers de travaux énergétiques
 - ✓ 4 dossiers d'adaptation pour handicap
 - ✓ 1 dossier de logement dégradé

Taux d'aide moyen de 62 % sur les travaux HT



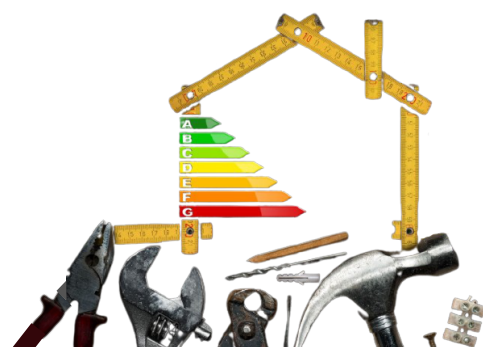
Tentez le PIG ?

L'élaboration du dossier exige :

- d'être propriétaire du logement concerné ;
- de l'occuper à titre de résidence principale ;
- que le logement soit achevé depuis + de 15 ans ;
- que les travaux soient recevables car concernant des travaux d'économie d'énergie : isolation, chauffage, d'adaptation au handicap (aménagement de salle d'eau, monte escalier, amélioration du confort), lutte contre l'habitat indigne ou dégradé.

L'accord de subventions nécessite le respect des règles suivantes :

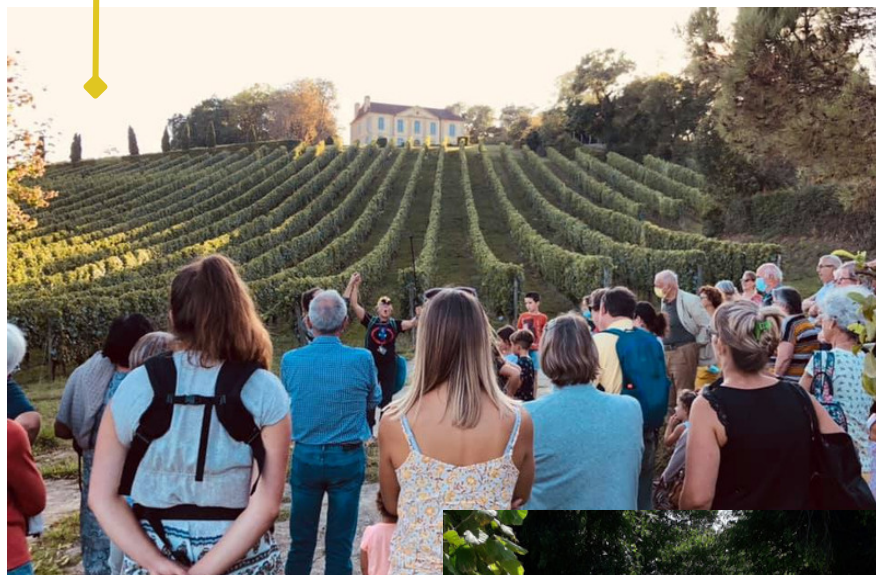
- ✓ que les travaux ne soient pas commencés avant la réception de l'autorisation écrite des financeurs.
- ✓ que les travaux soient confiés à des professionnels du bâtiment avec devis détaillé (fournitures, pose, finition). Le choix des entreprises est laissé aux propriétaires.
- ✓ les subventions sont versées à l'achèvement des travaux sur présentation des factures
- ✓ les travaux doivent être effectués dans les 3 ans qui suivent l'accord de financement et sur justification de leur réalisation auprès de l'ANAH.



Regards sur Viella !



1 Spectacle de la compagnie "Rendez-vous contes !" organisé par la médiathèque municipale à l'occasion du festival annuel départemental "**Dire et Lire à l'Air**" dans les jardins d'Aure du Château de Viella.



2 Réfection totale du **pont de l'Arricaou** par la Communauté de communes Armagnac Adour au mois d'août 2021.



3 Grillades organisées par le comité des fêtes du Quartier St Pierre à l'occasion du week-end de la **fête de Viella**, au mois de juillet 2021.

Paëlla organisée par le comité des fêtes de Viella et le Bistrot du village à l'occasion du week-end de la **fête de Viella**, au mois de juillet 2021.



La communauté de communes Armagnac Adour a engagé d'importants **travaux de mise aux normes de notre école primaire**. Les locaux ont été réaménagés afin d'avoir les deux classes au rez-de-chaussée de l'actuelle école maternelle notamment.



7 Venue du Père Noël à l'occasion du **repas de Noël le 16 décembre** à l'école primaire de Viella.

6 Les bénévoles de l'association des amis du Pacherenc de la **St Sylvestre**, accompagnés des élèves de l'école primaire ont décoré le village pour les fêtes de fin d'année 2021.



Les élèves de l'école primaire ont participé à la plantation d'un sorbier au stade dans le cadre de l'action "**Un arbre, une ville**" le 17 décembre.



L'ANNUAIRE DE MA COMMUNE

URGENCES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Urgences (numéro unique) : 112
- Service de garde départemental, urgences dentaires : 05 62 05 57 69
- Électricité dépannage : 0 972 675 032

MÉDECIN

- Docteur LOPEZ ARANGO : 05 62 69 74 34
Prise de rdv sur : www.clickdoc.fr
- Pharmacie BIGNON - FABRE : 05 62 69 89 91
- Lionel BOROWICZ, infirmier : 06 76 33 03 03
- Stéphanie GAUZERE, infirmière, hypnopraticienne : 06 80 50 53 50

COMMERCES

- Taxi - Fabien DIAZ : 06 26 82 31 47
- Le Salon : 05 62 09 21 42
- Salon de coiffure Sophie : 05 62 69 76 18
- Épicerie Vival : 05 62 69 74 39
- Les Jardins Safranés de Viella : 06 52 34 72 51
- Le Bistrot du village : 06 46 44 20 04
- Commerce de vin, Jean MOMBET : 05 62 69 74 12
- Aqua BTP, vente de carpes koï et spécialiste de bassins, Jérémy GOURGUES : 07 86 63 31 59

ARTISANS

- Motoculture, Lorin AgriMotoc : 05 81 90 50 00
- Garage du Viellanais : 05 62 03 07 45
- Menuiserie, SARL DELORD : 06 76 97 85 97
- Menuiserie, charpente, Jérôme BAYONNETTE : 06 88 97 84 67
- Maçonnerie, charpente, Marcel SANSOUS : 06 82 25 28 28
- Espaces verts, Philippe JEAMBRUN : 06 80 50 43 38
- Plomberie, Jean Pierre FOSSIER : 06 81 69 00 67

ASSOCIATIONS

S'adresser à la mairie de Viella

- 4x4 Balade du Pacherenc
- Aéro-club ULM de Viella
- Chasse Saint-Hubert viellanaise
- Club couture
- Club des aînés lous amics Dou Pacherenc
- Club de pétanque St-Mont, Labarthète, Viella
- Comité des fêtes de Viella
- Comité des fêtes du quartier St-Pierre
- La gym de vos campagnes
- Les amis du Pacherenc de la St-sylvestre
- Le ballet du madiranais
- Parents d'élèves l'école buissonnière
- Quilles au maillet
- Yoga

VITICULTEURS

- Château de Viella : 05 62 69 75 81
- Château du Pouey : 05 62 69 78 25
- Domaine Bernet : 05 62 69 71 99
- Domaine Bassail : 05 62 69 76 62
- Domaine Laougué : 05 62 69 90 05
- Domaine Berthoumieu : 05 62 69 74 05
- Domaine du Peyrou : 05 62 69 90 12
- Producteurs Plaimont : 05 62 69 62 87

ADMINISTRATIF

- Mairie de Viella : 05 62 69 74 16
- Communauté de communes Armagnac Adour : 05 62 69 86 43
- Centre intercommunal d'action sociale de Riscle : 05 62 03 73 38
- École maternelle de Viella : 05 62 69 75 40
- École élémentaire de Viella : 05 62 69 77 17
- Médiathèque de Viella : 05 36 03 01 58
- EPHAD de Riscle : 05 62 69 72 21
- Office de tourisme de Riscle : 05 62 69 74 01
- Syndicats de l'eau (SIEBAG) : 05 62 69 84 22
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) : 05 62 05 75 34
- Clinique vétérinaire de Riscle : 05 62 69 71 78
- Clinique vétérinaire de Lembeye : 05 59 77 49 34
- Animaux errants : s'adresser à la mairie de Viella
- Déchetterie de Riscle : 05 62 69 88 59